



LA SEMAINE DU SAIPER :

contact@saiper.net

Du 12 AOÛT 2022

BONNE RENTREE A TOUS

30 minutes de sport obligatoire par jour dans les écoles primaires

Dès le mois de septembre, les élèves des écoles élémentaires feront 30 minutes d'activité physique par jour. Les formes que ces activités prendront sont laissées à l'appréciation des établissements et de leurs structures disponibles : corde à sauter, relais, jeux de ballons...

Cette mesure a pour but de lutter contre la sédentarité et l'obésité des enfants et des adolescents. Déjà expérimentée depuis septembre 2020 par 7 000 écoles, elle s'inscrit dans le cadre d'objectifs lancés par le gouvernement à l'approche des Jeux olympiques et paralympiques de Paris en 2024.

NOUVEAU MINISTRE NOUVELLES ANNONCES

La rentrée scolaire 2022 interviendra le 16 août à La Réunion, le 24 août à Mayotte et le jeudi 1er septembre dans le reste du pays. Elle concernera 12,2 millions d'élèves de la maternelle aux formations post-baccalauréat dispensées en milieu scolaire, dont près de 20 000 enfants ukrainiens réfugiés en France.

La **priorité donnée à l'école primaire sera confirmée** et se traduira à nouveau par une amélioration du taux d'encadrement des élèves. Traduction concrète : le nombre moyen d'élèves par classe, qui est passé de 23,2 à la rentrée 2017 à 21,8 à la rentrée 2021, diminuera encore à la prochaine rentrée.

De nouvelles actions permettront d'**assurer l'ouverture culturelle et intellectuelle des élèves** en leur proposant une offre pédagogique complète et adaptée à leurs besoins.

L'engagement collectif au service d'une **école pleinement inclusive** se poursuit également à cette rentrée avec la création de 4 000 équivalents temps plein supplémentaires d'accompagnants d'enfants en situation de handicap.

Les **premiers jalons de l'École du futur**, seront également posés au-delà des 59 écoles de Marseille qui bénéficient déjà du plan "Marseille en grand". Ces projets, qui fédéreront l'ensemble des parties prenantes, personnels de l'Éducation nationale, usagers, partenaires de l'École, seront discutés entre tous à compter du premier trimestre de l'année scolaire.

La prochaine rentrée intervient dans un contexte délicat de recrutement de professeurs, en raison d'une baisse d'attractivité de certains concours enseignants. Au regard de cette situation, le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse a mis en place **une série de mesures pour assurer les meilleures conditions de rentrée pour tous les élèves**. Toutes les académies sont pleinement mobilisées et une cellule de rentrée, active dès le 22 août dans chaque rectorat, permettra de prévenir et résoudre les dernières difficultés. La **poursuite de la revalorisation des professeurs engagée sur la seconde partie du précédent quinquennat et la revalorisation à venir dans le cadre du pacte avec les enseignants** feront l'objet d'une **concertation pour renforcer l'attractivité des métiers de l'enseignement, mieux reconnaître l'engagement de chacune et chacun des professeurs mais aussi repenser les dynamiques et évolutions de carrières**.

Enfin, le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse reste vigilant sur la situation sanitaire. **Des mesures sanitaires adaptées seront publiées avant la rentrée** et toutes les écoles et tous les collèges et lycées seront invités à mettre à jour leur plan de continuité pédagogique.